

L'an dernier, vers ce temps-ci, pendant mon séjour à Paris, je prônais dans l'UNION MÉDICALE la lithotritie aux dépens de la taille. Si je reviens aujourd'hui sur ce sujet, ce n'est pas que j'aie changé d'avis depuis ce temps, bien au contraire. L'observation personnelle que je viens de rapporter m'a permis de mieux connaître et mieux apprécier encore cette opération, et m'a plus que jamais convaincu de sa supériorité.

Voici un malade pris de cystite très grave, pissant du pus et de l'albumine, accusant de l'hyperthermie, de l'accélération du pouls, et de plus des douleurs rénales considérables, et ayant un calcul vésical mixte très gros. Je broie ce calcul en deux séances, et dix jours après la première de ces séances, voilà mon patient sur la rue, n'accusant plus de cystite, plus d'albuminurie, et chez lequel la température et le pouls reviennent au point normal dès le soir même de l'opération.

Une taille, à supposer qu'elle eût réussi au maximum du désirable, n'eût certes jamais donné une guérison si rapide.

Les lésions rénales, nous dit Guyon, ne constituent pas une contre indication à la lithotritie. Voici ses propres paroles : "Elles la rendent incertaine dans ses résultats, mais toute périlleuse qu'elle soit, l'intervention s'impose au malade et au chirurgien. L'un a le devoir de se soumettre, l'autre l'obligation d'agir. Les bénéfices d'opérations faites dans ces conditions peuvent être très grands, si la vessie est débarrassée. Aussi bien après la lithotritie qu'après la taille, nous avons vu cesser des menaces souvent fort graves, et le retour à la santé faire place à l'état le plus précaire.

"Le débarras de la vessie a une influence manifeste sur la marche des lésions rénales, et cette influence peut aussi heureusement s'exercer par la lithotritie que par la taille, mais il ne faut pas oublier qu'elle s'exerce d'autant mieux que l'opération a déterminé le moins de traumatisme. C'est pour cela que dans ces cas la lithotritie restera supérieure à la taille."

On ne peut certes s'exprimer d'une manière plus positive.

Mon observation si heureuse serait bien une preuve à cet avancé de Guyon, car comme je l'ai dit plus haut, non seulement les urines de mon opéré contenaient de l'albumine avant l'opération, mais deux ans plus tôt, on lui avait refusé une police d'assurance.

Je mentionnais aussi l'an dernier ce fait, que l'hyperthermie n'est pas une contre indication. J'en ai eu une preuve manifeste, puisque le soir même de l'opération, la température qui se maintenait toujours à ou audessus de cent était tombée à la normale. Que de fois j'ai vu Guyon insister sur ce point; plusieurs fois même, je l'ai vu opérer en pleine fièvre urinaire, toujours avec succès habituel.

Débarrasser la vessie d'un patient ayant de la cystite et de la